

UNSA Éducation Côtes d'Armor

CDEN du 18 février 2021

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

M. le Préfet, M. le Président Conseil Départemental, M. Le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN. Nous regrettons l'absence de M. Le Préfet.

La déclaration de l'UNSA Éducation sera particulière et rendra hommage aux personnels de l'Éducation qui se démènent depuis de nombreux mois pour rassurer au mieux leurs missions dans l'intérêt de leurs élèves. C'est pourquoi elle sera sous forme de FAQ, pour info nous en sommes, depuis la rentrée, à 3 protocoles, 13 mises à jour de la FAQ ministérielle et 17 fiches opérationnelles du recteur!

Notre FAQ comprendra seulement deux questions-réponses :

- De qui se moque-t-on? Des élèves, de leurs parents, des personnels au sens large.
- Quelles sont les priorités ? A priori celles du Ministère sont très éloignées des nôtres et du terrain...

Il est utile de rappeler que l'UNSA est une fédération syndicale représentative dans les 3 volets de la Fonction publique et qu'à ce titre nous connaissons parfaitement les effets multiples de la politique en cours dans ces différents services de l'État, depuis de nombreuses années.

Mais, comme cela ne suffisait pas, la priorité des priorités a été de mettre en place la loi de transformation de la Fonction publique, loi que l'UNSA Fonction publique condamne toujours et plus que jamais même. Il est à noter qu'à la sortir du confinement, et avant l'été, la priorité du Ministère de la Fonction publique a été de continuer l'application de cette loi, et absolument pas d'anticiper sur une suite de crise sanitaire, loin d'être terminée, puisque nous y sommes toujours.

Le Fonctionnaire est toujours présenté comme un privilégié et représentant un coût, jamais comme quelqu'un d'indispensable. Et pourtant c'est grâce à eux que les crises sont surmontées, c'est eux qui sont en première ligne dans l'intérêt de nos concitoyens, sur l'ensemble du territoire.

L'importante crise sanitaire que nous vivons et toutes les conséquences qu'elle a et va avoir sont très importantes.

Il est utile de rappeler que la plupart des mesures qui sont prises ont pour but de désengorger les hôpitaux, et nécessaire de rappeler que si ceux-ci saturent c'est parce qu'ils ont subi depuis de nombreuses années des successions de fermetures de lits, de restrictions budgétaires en tout genre. Alors que les besoins sont de plus en plus importants, nos services médicaux, sociaux, judiciaires n'en peuvent plus, manquent de personnels et nous en savons quelque chose nous qui sommes confrontés au quotidien aux difficultés croissantes de nos élèves et de leurs parents, qui restent parfois sans solution.

Notre département a connu un épisode climatique exceptionnel la semaine dernière, il est quand même singulier de constater que certains découvrent qu'il n'y a plus assez de personnels pour s'occuper des routes, que les communes rurales sont obligées de faire appel à des sociétés privées. Malgré tout le Conseil Départemental continue à vouloir en supprimer.

Pour en revenir à cet épisode climatique exceptionnel, la réponse, ou plutôt non-réponse, fournie par l'administration, a elle aussi été exceptionnelle et nos collègues s'en souviendront longtemps, nous nous exprimerons en leur nom.

Mais l'important était là, il fallait que nos écoles et établissements ne ferment pas, coûte que coûte, thème que j'avais déjà abordé et qui s'est une fois encore vérifié. Nulle inquiétude, cela fera plaisir à notre ministre, et vous en serez remerciés assurément. Les nombreux témoignages que nous avons reçus expriment une colère, évoquant au minimum la déconsidération, et le plus souvent un mépris de leur hiérarchie. Il est effectivement incompréhensible qu'au même titre que la population, les personnels de nos écoles n'aient pas été alertés, même en urgence du danger qu'ils encouraient de prendre la route.

Les bulletins météo n'étaient pas suffisamment alarmistes pour qu'une décision globale soit prise ? Il n'y avait pas de difficultés notables pour rouler dans notre département ?

C'est sûrement donc dans la quatrième dimension costarmoricaine que les routes étaient impraticables et ce bien avant vendredi sur une grande partie de notre département, c'est aussi en espérant un possible changement dans les lois physiques où la glace pourrait fondre à des températures négatives que l'on n'a pas pris de décision.

En tout cas, il valait mieux enseigner dans le privé, car eux ont assuré la sécurité de leurs élèves et personnels en fermant leur établissement vendredi dernier ou alors dans le second degré où les chefs d'établissement ont eu aussi cette préoccupation, je les en remercie. Pour ce qui concerne les enseignants du 1^{er} degré, je remercie quelques IEN qui ont eu aussi cette priorité, en rappelant que le seul message qu'ont reçu nos collègues, jeudi en soirée, émanait du recteur qui leur rappelait d'assurer l'accueil des élèves. Je remercie aussi les élus qui ont aussi eu la préoccupation de protéger leur personnel et aussi celui de l'Éducation.

Fort heureusement, il semble qu'il n'y ait pas eu d'accidents graves.

Cette décision, ou plutôt non-décision, a fait fi de la sécurité de nos collègues, des personnels des communes, des élèves et de leurs parents. Il est à noter que les protocoles Covid successifs ont tous été oubliés : il fallait accueillir, peu importe qu'il y ait brassage, peu importe les conditions. Cette gestion, ajoutée à la dernière, dernière version des protocoles qui allège le cadre même pour les variants, ne peut qu'inciter nos collègues à ne plus avoir confiance en leur administration dont la sécurité pour ses personnels n'est assurément pas la priorité.

Dans cet ordre d'idée, il faudra qu'on nous explique comment l'état d'urgence sanitaire peut-il être prolongé alors que dans le même temps les contractuels et assistants d'éducation recrutés depuis novembre pour permettre à l'École de faire face à l'épidémie ne seront pas renouvelés.

Alors qu'ils sont plusieurs centaines à avoir répondu présents malgré des contrats peu attractifs, ils sont actuellement remerciés au terme de leur contrat. L'UNSA Éducation demande la prolongation de leurs contrats jusqu'aux vacances d'été afin d'affronter la suite de l'épidémie, stabiliser l'École et sécuriser ces personnels venus prêter main forte.

Là encore, notre interrogation est forte puisque lorsqu'il manquera des remplaçants, il faudra répartir des élèves. Ah oui j'oubliais, on évite le brassage des élèves dans la mesure du possible! La logique voudrait que l'on rende cela possible, par des décisions...

Il est vraiment dommage que notre administration ne mette pas autant d'énergie à maintenir les dotations dans les écoles et les établissements du second degré qu'elle en met pour les garder ouverts, en cas de situation exceptionnelle.

Notre pays est soumis à un difficile contexte sanitaire depuis de nombreux mois, et les personnels de l'Éducation en savent quelque chose, eux qui travaillent sous tension en permanence. Pour l'UNSA Éducation, cela aurait dû être pris en compte par notre ministre dans ses dotations et dans les arbitrages budgétaires.

En Comité Technique, l'UNSA Éducation a alerté solennellement le ministre sur les conséquences des arbitrages budgétaires qui ont présidé à la préparation de la rentrée 2021. Au fil des CTA et des CTSD, les chiffres nationaux se déclinent en conditions d'enseignement dégradées pour la prochaine année scolaire. Celle où il faudrait chercher à effacer les stigmates d'une épidémie qui aura pesé lourdement sur les apprentissages et l'équilibre des élèves.

Comme toujours, il y a l'affichage et la réalité sur le terrain. Notre dotation est de 0 dans le 1^{er} degré pour l'académie, elle se décline en – 5 dans le 22, après arbitrage du recteur, et cela va se décliner avec quand même 33 classes fermées. Nous le dénonçons tant, dans le contexte actuel et de l'année passée, les élèves de nos écoles publiques et leurs enseignants auraient mérité de pouvoir souffler! Et aussi que des moyens adéquats soient mis sur les Rased, les classes spécialisées, les remplacements... Nous dénonçons aussi que les écoles qui ont des ULIS subissent des fermetures de classes, il paraît que l'inclusion est une priorité... Nous dénonçons également le manque de moyens pour les enfants allophones.

Il est important de préciser qu'avec la dotation initiale, il faut continuer à dédoubler les GS, CP et CE1 en éducation prioritaire, ouvrir nombre de classes bilingues, priorité dans note académie mais pour laquelle nous demandons des moyens spécifiques.

Dans le second degré, le contexte est celui d'une augmentation importante des élèves à la rentrée 2021. L'UNSA Éducation dénonce la suppression massive des emplois qui l'accompagne.

Le SE-UNSA, L'UNSA Education et le SNPEDEN ont communiqué en indiquant : Heures supplémentaires, on atteint le seuil critique ! Pour rappel, Le SE-UNSA a dès le départ indiqué que nous

étions contre ces heures supplémentaires obligatoires.

En effet, la poursuite de la politique de suppressions de postes dans les collèges et lycées, « compensées » par des heures supplémentaires, place les établissements dans une situation difficile, voire intenable, pour la rentrée 2021 alors qu'il faudra, soit encore affronter la crise sanitaire, soit travailler à en effacer les stigmates, le tout avec une augmentation importante du nombre d'élèves.

Nationalement, les 1800 suppressions d'emplois auxquelles se substitue l'équivalent de 1847 postes en HSA portent, selon un rapport sénatorial de novembre 2020, le taux d'heures supplémentaires à 9%. Dans certains établissements ce taux est même plus proche des 13% ou des 14%.

Les effets des décisions de transformation des heures postes en heures supplémentaires annuelles commencent à se dessiner. Les classes seront surchargées. On atteint 30 élèves par classe au collège, ne parlons pas des effectifs par classe au lycée... Les dédoublements, comme l'aide personnalisée, seront réduits. La multiplication des services partagés entre plusieurs établissements, pour éviter des suppressions, limitera la disponibilité des professeurs pour l'investissement pédagogique dans la vie des établissements. Les moyens de remplacements seront eux aussi diminués. Désormais les difficultés ne concerneront plus seulement les remplacements courts mais également les longs. Et quid des possibilités de travail à temps partiel qui semblent difficiles à obtenir, voire impossibles ?

Dans notre département les projections qui sont faites sont très inquiétantes pour nos établissements du second degré, une focale sur les LP, où les effets de la crise sanitaire et du confinement ont été très importants sur les élèves, d'où notre incompréhension d'y voir fermer 6 ETP à la rentrée prochaine.

Quelles justifications à de tels choix ? Pour l'UNSA Éducation, ces décisions ignorent le contexte présent et obèrent l'avenir. Elles dégradent les conditions d'enseignement à très court terme et suppriment d'ores et déjà les marges de moyen terme.

Il est de notre devoir à l'UNSA Éducation de dénoncer ces choix budgétaires, guidés par les prospecteurs du futur budgétaire, qui, depuis Bercy, usurpent la décision politique et induisent des politiques qui, pour le présent, sont inconséquentes.

Au vu du contexte actuel, la mise en place de cette carte scolaire est presque une provocation tant les protocoles seront difficiles à appliquer dans des classes toujours plus chargées. Cela nous étonne d'autant plus que nationalement les médecins scolaires de l'UNSA Éducation ont demandé la fermeture des établissements.

Puisque nous abordons ce sujet, L'UNSA Éducation rappelle son attachement aux services médicaux et d'orientation au sein de l'Éducation nationale pour lesquels il demande des moyens depuis des années et se bat contre la décentralisation imminente de ces personnels.

Lors du dernier point sur la situation sanitaire avec le ministère ENJS le 16 février, l'UNSA Éducation a rappelé qu'il a toujours été dans ses priorités de maintenir un lien éducatif et social avec les élèves.

Nous avons toutefois durci le ton pour réitérer nos demandes fortes d'anticipation, de clarté, de transparence, d'information, et de moyens pour accomplir les missions.

Les personnels ont fait et continuent de faire leur maximum afin d'assurer leurs missions tout en respectant les consignes sanitaires. Les élèves, leurs familles, la société leur en sont reconnaissants.

Reconnaissance et respect doivent également être apportés par l'employeur et sur le lieu de travail. Cela nécessite, a minima, que ces consignes cessent d'évoluer à un rythme intenable et que les moyens humains nécessaires à l'application du protocole soient accordés.

L'UNSA Éducation a rappelé que sa préférence a toujours été au maintien de l'ouverture des écoles et établissements, quitte à favoriser l'enseignement hybride lorsque c'est nécessaire. Il n'a jamais été dans notre état d'esprit de provoquer des polémiques ou des doutes qui alimentent les peurs et la confusion. Toutefois, on ne peut nier les tensions et inquiétudes actuelles dans des conditions sanitaires et professionnelles vraiment difficiles, ni l'iniquité entre les établissements publics et privés.

Sans nous positionner sur d'éventuelles décisions drastiques à prendre - ce n'est ni notre rôle ni de notre compétence - nous avons formulé des demandes autour de 3 grands axes : CLARIFIER, DONNER LES MOYENS, ANTICIPER.

Toujours et encore ce manque d'anticipation, ce n'est pas faute de l'avoir demandé, pour le Bac 2021 : le ministère annonce enfin un cadre national qui arrivera alors que les deux premiers trimestres seront derrière nous. Un manque d'anticipation qui revient une fois de plus à dire aux collègues « Débrouillezvous ! ».

Exclus de la prime Informatique, l'UNSA est intervenue pour les CPE et les professeurs documentalistes. Des avancées sont en cours mais quel mépris pour ces professionnels! Pendant la période de confinement et depuis plusieurs mois, le SE-Unsa n'a eu de cesse d'alerter le ministère concernant les conditions de travail dégradées des vies scolaires.

Pour le SE-Unsa, le bon sens doit l'emporter. Il demande donc la reprise de l'EPS en milieu clos dès le retour des vacances scolaires d'hiver, avec l'instauration d'une jauge par élève (mètre carré ou volume d'air) et une liste d'activités adaptées.

Pour les AESH, au niveau national, de manière intersyndicale, nous demandons une revalorisation pour des personnels qui gagnent vraiment très peu et localement nous demandons toujours que les 64 AESH manquants soient recrutés car elle engendre de la souffrance. Nous terminerons par une alerte sur les difficultés financières graves rencontrées par ces personnels.

Nous vous remercions de votre attention.